

LES DÉPENSES DE SANTÉ 2021

en région Grand Est

www.grand-est.ars.sante.fr

CHAQUE ANNÉE, LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ (ARS) ÉTABLISSENT UN ÉTAT FINANCIER POUR LE TERRITOIRE DE LEUR RESSORT. Il ne s'agit pas d'un état comptable, mais d'un état statistique. Les montants sont à considérer en tenant compte des précautions méthodologiques différentes pour la construction de ces agrégats. Il retrace l'ensemble des charges de l'Etat, des régimes d'Assurance Maladie et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) relatives à la politique de santé et aux services de soins et médico-sociaux.

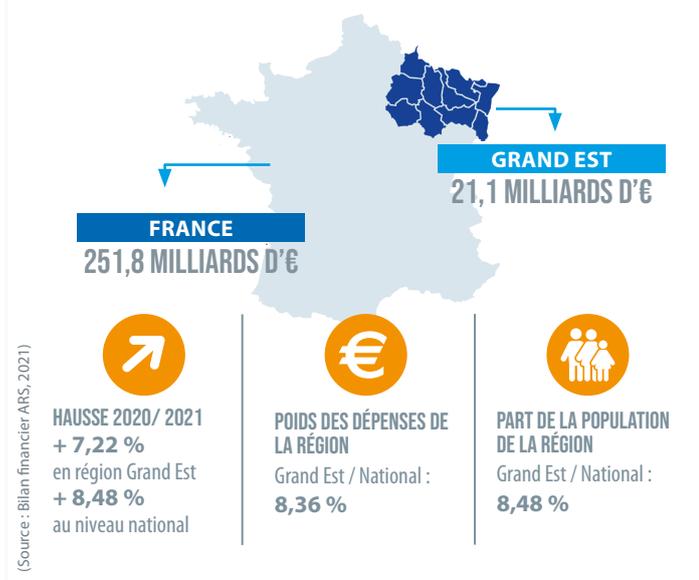
TAUX D'ÉVOLUTION DE L'ONDAM

En 2021, le taux d'évolution de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) était fixé à 9,1 %*

Taux d'évolution des dépenses de soins de ville	11,9 %
Taux d'évolution des dépenses hospitalières	6,1 %
Taux d'évolution des dépenses médico-sociales	11,3 %
- dont personnes âgées	18,3 %
- dont personnes handicapées	4,2 %
Fonds d'intervention régional (FIR)	10,3 %
Autres prises en charge	1,4 %

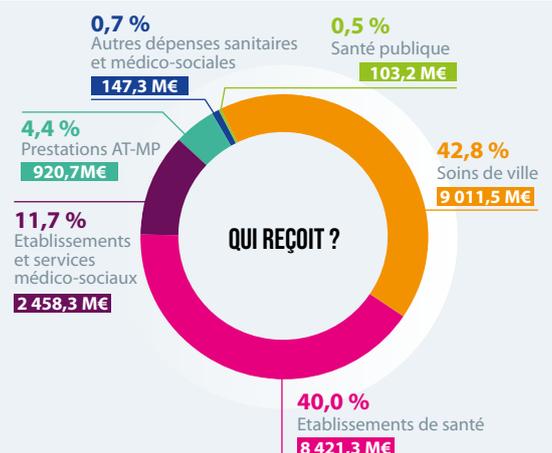
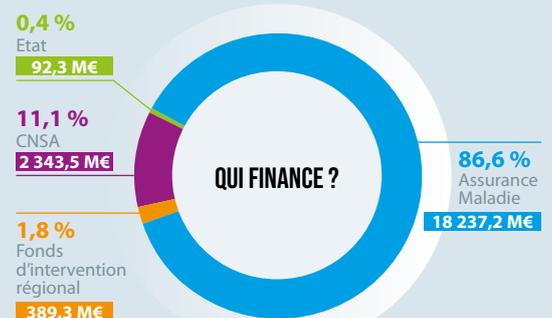
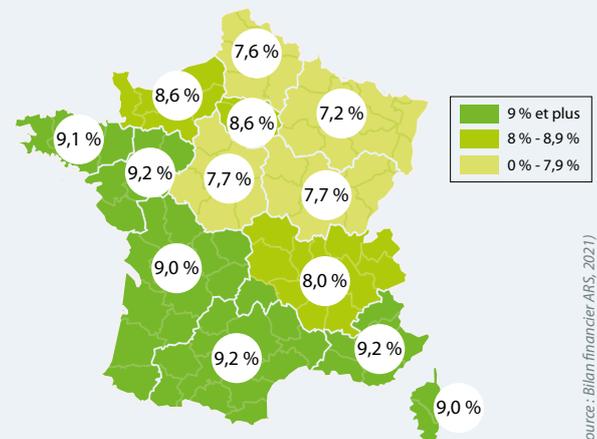
*Données extraites de la loi n°2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022.

LES DÉPENSES



AME Aide médicale d'Etat • AT Accident du Travail • CNSA Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie • CRAI Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité • EMS Etablissements et services Médico-Sociaux • FIR Fonds d'Intervention Régional • FMESPP Fonds pour la Modernisation des Etablissements de Santé Publics et Privés • GEM Groupe d'Entraide Mutuelle • IJ Indemnités Journalières • MAIA Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer • MIGAC Missions d'Intérêt Général et d'Aide à la Contractualisation • MP Maladies Professionnelles • ONDAM Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie • PA Personnes Âgées • PAERPA Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie • PH Personnes Handicapées

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE SANTÉ - PAR RÉGION ENTRE 2020 ET 2021 -



1

DÉPENSES DE SANTÉ PUBLIQUE

CHIFFRES
CLÉS
2021GRAND EST :
103,2 M€
-3,1 M€ (-2,9 %)FRANCE : 1 405,0 M€
+307,0 M€ (+28,0 %)

DÉPENSES DE SANTÉ PUBLIQUE (CRÉDITS ETAT ET FONDS PRÉVENTION ASSURANCE MALADIE)	MONTANT 2020 EN M€	MONTANT 2021 EN M€	RÉPARTITION %	VARIATION RÉGIONALE 2020/2021 %	VARIATION NATIONALE 2020/2021 %
Prévention des risques infectieux et des risques liés aux soins	14,5	18,3	17,8	26,2	13,8
Prévention des maladies chroniques et qualité de vie des malades	13,1	13,4	13,0	2,5	6,7
Prévention des risques liés à l'environnement, au travail et à l'alimentation	1,7	1,5	1,5	-12,2	1,6
Accès à la santé et éducation à la santé (y compris centres d'examen de santé)	40,4	44,6	43,3	10,4	11,7
Réponse aux alertes et gestion des urgences, des situations exceptionnelles et des crises sanitaires	32,6	20,9	20,2	-35,9	102,7
Pilotage de la politique de santé publique	3,4	3,8	3,7	11,5	0,0
Autres actions de prévention issues des fonds de prévention de l'Assurance Maladie (hors contribution aux ARS)	0,6	0,6	0,6	7,0	5,8
TOTAL	106,3	103,2	100	-2,9	28,0



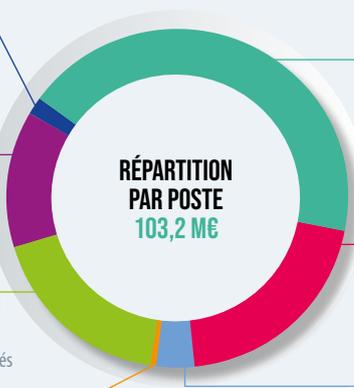
En 2021, les dépenses de santé publique ont diminué de 2,9 % soit -3,1 M€ de dépenses en région Grand Est contre 28,0 % de croissance au niveau national.

Cette légère diminution s'explique par une bonne maîtrise des dépenses lors de la gestion de la crise sanitaire Covid19 par rapport à l'ensemble des autres régions (-35,9 % en Grand Est). Les dépenses de santé publique de la région Grand Est représentent 7,3 % des dépenses nationales contre 9,7 % l'année dernière.

1,5 % 1,5 M€
Prévention des risques liés à l'environnement, au travail et à l'alimentation

13,0 % 13,4 M€
Prévention des maladies chroniques et qualité de vie des malades

17,8 % 18,3 M€
Prévention des risques infectieux et des risques liés aux soins



43,3 % 44,6 M€

Accès à la santé et éducation à la santé (y compris centres d'examen de santé)

20,2 % 20,9 M€

Réponse aux alertes et gestion des urgences, des situations exceptionnelles et des crises sanitaires

3,7 % 3,8 M€

Pilotage de la politique de santé publique

0,6 % 0,6 M€

Autres actions de prévention issues des fonds de prévention de l'Assurance Maladie (hors contribution aux ARS)

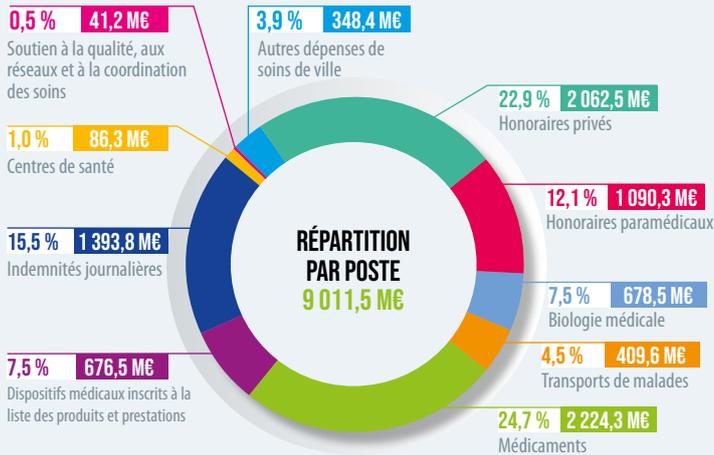
(Source : Bilan financier ARS, 2021)

2

DÉPENSES DE SOINS DE VILLE

CHIFFRES
CLÉS
2021GRAND EST :
9 011,5 M€
+832,7 M€ (+10,2 %)FRANCE : 108 829,8 M€
+10 702 M€ (+10,9 %)

PRINCIPALES DÉPENSES DE SOINS DE VILLE PAYÉES PAR L'ASSURANCE MALADIE	MONTANT 2020 EN M€	MONTANT 2021 EN M€	RÉPARTITION %	VARIATION RÉGIONALE 2020/2021 %	VARIATION NATIONALE 2020/2021 %
Honoraires privés	1 895,6	2 062,5	22,9	8,8	8,8
Honoraires paramédicaux	966,2	1 090,3	12,1	12,8	11,9
Biologie médicale	461,6	678,5	7,5	47,0	40,2
Transports de malades	340,7	409,6	4,5	20,2	21,1
Médicaments	2 053,5	2 224,3	24,7	8,3	10,5
Dispositifs médicaux inscrits à la liste des produits et prestations	635,4	676,5	7,5	6,5	8,1
Indemnités journalières	1 483,4	1 393,8	15,5	-6,0	-3,5
Centres de santé	70,7	86,3	1,0	22,1	30,8
Soutien à la qualité, aux réseaux et à la coordination des soins	30,8	41,2	0,5	33,8	32,9
Autres dépenses de soins de ville	240,8	348,4	3,9	44,7	48,8
TOTAL	8 178,7	9 011,5	100,0%	10,2	10,9



(Source : Bilan financier ARS, 2021)



En 2021, les dépenses de soins de ville ont augmenté de 10,2% (+832,7 M€) en région Grand Est contre 10,9% de croissance au niveau national.

Les dépenses de biologie médicale (+47,0%), les dépenses liées au soutien à la qualité, aux réseaux et à la coordination des soins (+33,8%), les dépenses des centres de santé (+22,1%) et les autres dépenses de soins de ville (+44,7%) observent une forte hausse du fait de la poursuite de la crise sanitaire Covid 19 en 2021. Toutefois, ces dépenses progressent légèrement moins vite par rapport au plan national (-0,7%). A noter que seules les dépenses afférentes aux indemnités journalières reculent très nettement (-6,0%) en Grand Est par rapport au niveau national (-3,5%). Les dépenses de soins de ville de la région Grand Est représentent 8,3% des dépenses nationales comme l'année dernière.

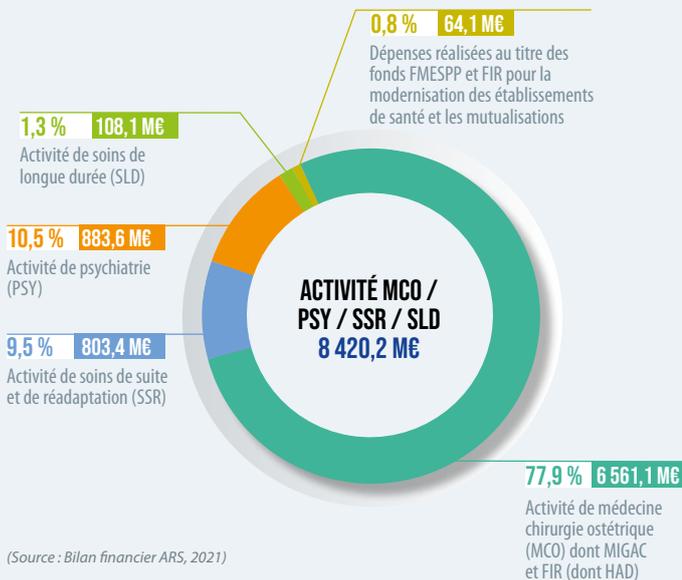
3

VERSEMENTS AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

CHIFFRES CLÉS 2021
GRAND EST :
 8 420,2 M€
 +380,8 M€
 (+4,7 %)
FRANCE : 100 194,6 M€
 +6 569,7 M€ (+8,1 %)

VERSEMENTS AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ	MONTANT 2020 EN M€	MONTANT 2021 EN M€	RÉPARTITION	VARIATION RÉGIONALE 2020/2021	VARIATION NATIONALE 2020/2021
Activité de médecine chirurgie obstétrique (MCO) dont MIGAC et FIR (dont hospitalisation à domicile)	6 322,0	6 561,1	77,9	3,8	6,9
Activité de soins de suite et de réadaptation (SSR)	735,3	803,4	9,5	9,3	7,8
Activité de psychiatrie (PSY)	816,1	883,6	10,5	8,3	6,9
Activité de soins de longue durée (SLD)	100,4	108,1	1,3	7,7	8,6
Dépenses réalisées au titre des fonds FMESPP* et FIR* pour la modernisation des établissements de santé et les mutualisations	65,6	64,1	0,8	-2,3	10,1
TOTAL	8 039,4	8 420,2	100,0	4,7	8,1

(Source : Bilan financier ARS, 2021)



(Source : Bilan financier ARS, 2021)



En Grand Est, les dépenses en établissements de santé sont imputables pour 77,9% à la médecine, la chirurgie et l'obstétrique (MCO).

Les dépenses sont essentiellement financées par la Tarification A l'Activité (T2A), à l'exception des missions spécifiques (MIGAC et FIR). La psychiatrie (+8,3%), les Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) (+9,3%) et les Soins de Longue Durée (SLD) (+7,7%) sont financés par des dotations annuelles.

En 2021, les dépenses affectées aux établissements de santé ont évolué de 380,8 M€ (+4,7 %). La progression de ces dépenses en Grand Est est nettement inférieure à celle du niveau national (+8,1 %). Les dépenses des établissements de santé de la région Grand Est représentent 8,4 % des dépenses nationales équivalentes à l'année dernière (8,2 %).

4

VERSEMENTS AUX ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

En 2021, en Grand Est, le versement aux établissements médico-sociaux progresse de 6,7 %, alors que l'ensemble des structures au niveau national progresse de 7,9 %. Les dépenses des établissements médico-sociaux de la région Grand Est représentent 8,8 % des dépenses nationales, exactement identiques à l'année dernière.

CHIFFRES
CLES
2021

GRAND EST :
2 420,8 M€
+152,9 M€ (+6,7 %)

FRANCE : 27 920,3 M€
+2 051,6 M€ (+7,9 %)

VERSEMENTS AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX (HORS CONSEILS DÉPARTEMENTAUX)	MONTANT 2020 EN M€	MONTANT 2021 EN M€	RÉPARTITION %	VARIATION RÉGIONALE 2020/2021 %	VARIATION NATIONALE 2020/2021 %
Versements aux établissements et services pour personnes âgées	1 058,5	1 240,1	51,2	17,2	13,8
Versements aux établissements et services pour personnes handicapées	971,3	955,3	39,5	-1,6	1,5
Dotations de fonctionnement aux Etablissements et Services d'Aide par le Travail	157,4	146,2	6,0	-7,1	-7,1
Dotations aux établissements accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques	52,7	52,0	2,2	-1,2	9,6
Dépenses des instituts de jeunes sourds et jeunes aveugles conventionnés	6,7	6,9	0,3	2,3	-6,4
Subventions aux groupes d'Entraide Mutuelle, MAIA, dépenses de formation, prise en charge et accompagnement des personnes	21,2	20,3	0,8	-4,3	7,4
TOTAL	2 267,9	2 420,8	100,0	6,7	7,9

(Source : Bilan financier ARS, 2021)

5

AUTRES PRESTATIONS AT-MP, INVALIDITÉ, DÉCÈS HORS ONDAM

CHIFFRES
CLES
2021

GRAND EST :
920,7 M€
+12,9 M€ (+1,4 %)

FRANCE : 11 388,7 M€
+25,3 M€ (+0,2 %)

AUTRES PRESTATIONS AT-MP, INVALIDITÉ, DÉCÈS	MONTANT 2020 EN M€	MONTANT 2021 EN M€	RÉPARTITION %	VARIATION RÉGIONALE 2020/2021 %	VARIATION NATIONALE 2020/2021 %
Pensions d'invalidité	507,7	513,1	55,7	1,1	0,1
Capital décès	9,1	10,4	1,1	13,8	12,0
Prestations d'incapacité permanente de travail	391,0	397,2	43,1	1,6	0,2
TOTAL	907,8	920,7	100,0	1,4	0,2

(Source : Bilan financier ARS, 2021)

6

AUTRES DÉPENSES SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIALES

CHIFFRES
CLES
2021

GRAND EST :
147,3 M€
+5,9 M€ (+4,2 %)

FRANCE : 2 109,9 M€
+25,8 M€ (+1,2 %)

AUTRES DÉPENSES SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIALES	MONTANT 2020 EN M€	MONTANT 2021 EN M€	RÉPARTITION %	VARIATION RÉGIONALE 2020/2021 %	VARIATION NATIONALE 2020/2021 %
dont Fonds d'Actions Conventionnelles	15,8	11,2	7,6	-29,1	-31,6
dont Expérimentation PAERPA	0,02	0,01	0,0	-49,6	-66,0
dont autres dépenses de santé	30,1	31,1	21,1	3,4	7,3
dont dépenses AME et soins urgents	32,4	40,1	27,2	23,6	6,2
dont dépenses (Etat) d'organisation des concours paramédicaux	0,11	0,11	0,1	0,0	-1,0
dont dépenses de personnel, de fonctionnement et d'investissement des ARS	63,0	64,8	44,0	2,9	2,3
TOTAL	141,4	147,3	100	4,2	1,2

(Source : Bilan financier ARS, 2021)